

Mesdames et Messieurs

Pourquoi le bpa se préoccupe-t-il des constructions sûres et adaptées à tous les âges? L'évolution démographique montre clairement que la part de la population âgée ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, 16 pour cent de la population a plus de 65 ans; dans 25 ans, cette part sera de 25 pour cent, soit une personne sur quatre. Dès lors, la question est de savoir si, demain, les aînés habiteront autrement qu'aujourd'hui, ce qui entraînerait d'énormes défis. Comment répondre à cette nouvelle donne? Le présent congrès a pour but de contribuer à cette réflexion.

Mais qu'entendons-nous par constructions sûres et adaptées à tous les âges? Pour le bpa, cela veut dire faire des projets, construire et assainir pour toutes les générations. Un exemple: les surfaces sur lesquelles il est possible de rouler sont utiles non seulement aux familles avec poussettes ou caddies, aux travailleurs qui se voient exemptés du port de lourdes charges, mais aussi aux personnes à mobilité réduite suite, par exemple, à un accident de sport, aux aînés qui utilisent des déambulateurs ainsi qu'aux personnes en chaises roulantes. De plus, les services de secours (pompiers, ambulance) peuvent intervenir plus efficacement.

Ce congrès voue une attention particulière aux constructions adaptées aux aînés. En effet, tout le monde vieillit et, un jour ou l'autre, les aînés, ce sera nous. Ainsi, nous planifions et construisons pour nous aussi, car tôt ou tard, nous en bénéficierons.

Créons des espaces de vie agréables pour toutes les générations! En matière de logement, les besoins des aînés ne sont d'ailleurs pas tellement différents de ceux des plus jeunes. Les différences concernent moins les exigences relatives à un habitat de qualité que le fait que les personnes âgées dépendent davantage de son aménagement. Et dans ce contexte, la sécurité joue un grand rôle.

Il est indéniable que la sécurité augmente la qualité de la vie. La sécurité permet aux enfants de jouer dehors et aux aînés d'organiser leur vie de manière plus libre, car jouissant de plus d'autonomie dans leur environnement et dans leurs trajets quotidiens. Les aînés peuvent, par exemple, faire leurs courses tout seuls; ils sont mobiles, peuvent organiser leur emploi du temps et se sentent sûrs. Étant donné que chaque activité est liée à un trajet, les besoins des différents groupes d'âges doivent être pris en compte au moment du projet déjà avant d'être concrétisés de manière correspondante lors de l'organisation de l'espace public. En d'autres termes, il devrait être possible de se mouvoir et de s'arrêter partout.

La mobilité est un aspect important de l'intégration des enfants et des aînés dans la société. C'est pourquoi les écoles, médecins, services publics, magasins, etc. devraient pouvoir être atteints de manière autonome et sûre.

Toutefois, en ce qui concerne la vie quotidienne, la mobilité des personnes – marcher, se promener, se déplacer, voyager – dépend de la sécurité de l'espace public et donc, fortement, de son aménagement.

- Est-il possible de rouler sur les voies de circulation (ni marches, ni paliers)?
- Y a-t-il des commerces à proximité?
- L'espace public offre-t-il des possibilités de s'asseoir pour permettre aux gens de se rencontrer ou aux aînés de faire de courtes pauses?
- Les espaces publics extérieurs sont-ils suffisamment éclairés (agressions)?

Un autre point important est l'appartement en tant que centre de vie. Après leur retraite, les aînés passent plus de temps dans leur appartement, car ils récupèrent le temps qu'ils consacraient au travail et aux trajets professionnels. Leur appartement devient dès lors le point de départ de toutes leurs activités – voyages, visites d'amis et de connaissances compris. Lorsque les aînés atteignent un âge très avancé, l'appartement leur offre protection, sécurité et autonomie, même s'ils souffrent de maux liés à leur âge. Plus leur mobilité est réduite, plus leur vie est circonscrite à leur habitat et à leur voisinage immédiat. Une étude allemande portant sur des aînés vivant dans des résidences avec encadrement a révélé que les personnes très âgées atteintes dans leur santé passent presque 21 heures dans leur appartement.

Souvent, les aînés ne veulent pas reconnaître les avantages des constructions sûres, car cela revient à avouer leur âge. Ils ne veulent pas que les voisins ou les bailleurs remarquent qu'ils ont des problèmes de santé et qu'il leur devient difficile de fonctionner aisément dans leur habitat tel qu'il est.

Des constructions ainsi qu'un environnement sûr et adapté à tous les âges sont non seulement importants pour une autonomie aussi grande que possible, mais représentent aussi un facteur décisif de prévention des accidents.

Permettez-moi maintenant de vous présenter le programme de ce jour. En introduction, Monsieur Claude Béguin, chef délégué-bpa à la sécurité, vous présentera l'évolution démographique, livrera quelques réflexions sur l'utilisation de l'espace, fera des propositions pour l'environnement rési-

dentiel des enfants, mettra en évidence l'évolution de la structure des ménages et présentera quelques considérations ayant trait à la mobilité.

Puis, nous nous intéresserons aux réactions du monde politique face au défi posé par l'évolution démographique. C'est Madame Anne-Catherine Ménétreay-Savary, conseillère nationale, qui nous les livrera.

Felix Bohn du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés nous parlera des constructions exemptes d'obstacles. Beaucoup d'exigences posées aux constructions adaptées aux handicapés satisfont aussi les besoins des aînés, car les constructions exemptes d'obstacles se basent sur les principes des constructions adaptées aux handicapés.

Monsieur René Rossi de l'EMPA, St-Gall, nous entretiendra des recherches les plus récentes. Les chutes sont-elles liées aux contrastes, à la lumière, aux couleurs? Outre les propriétés antidérapantes des revêtements de sols, des chaussures et, le cas échéant, les propriétés physiques des milieux intermédiaires, des facteurs humains tels que le déroulement du mouvement de la marche ou la perception de situations potentiellement dangereuses jouent aussi un rôle décisif. Un projet de l'EMPA étudie l'influence de la perception visuelle sur les accidents dus au fait de trébucher et de glisser.

Autre thème de notre congrès: l'éclairage ambiant, l'orientation, le marquage. Eva Schmidt, du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés, se demande comment ces trois aspects doivent être pris en considération dans les constructions exemptes d'obstacles. Dans ce domaine, les exigences sont-elles les mêmes ou semblables pour les personnes handicapées et les aînés? Peut-on mettre à profit et transmettre des synergies dans la recherche et dans la pratique?

L'après-midi, Monsieur Claude Béguin, chef délégué-bpa à la sécurité, nous exposera les exigences de sécurité auxquelles les constructions et les infrastructures doivent répondre. En s'appuyant sur des exemples pratiques, il nous présentera des protections contre les chutes, les exigences posées aux revêtements de sols, etc.

Puis, Madame Anne de Montmollin du service de la santé publique de Lausanne et Monsieur Christian Weiler, directeur de l'EMS Primeroche à Prilly, nous entretiendront de la politique médico-sociale de l'Etat de Vaud pour faire face aux besoins de la population âgée. Cette politique prévoit trois piliers: le maintien à domicile, l'hébergement en établissement médico-social (EMS) et l'habitat groupé sécurisé (HGS). Ces trois piliers doivent permettre de tenir compte des besoins diversifiés des différents types de population, indépendantes, +/- dépendantes et dépendantes, par des prises en charge différenciées et une architecture adaptée.

Les différents points liés à la sécurité et à la prévention des accidents seront traités à l'aide d'exemples concrets pour chaque catégorie d'hébergement.

Swiss Age Award: pour la première fois, en Suisse, un prix vient récompenser des logements où il fait bon vieillir. C'est Monsieur Christian Wyssmüller du bpa qui nous présente aujourd'hui le projet lauréat. Le prix est de 250'000.- francs et sera remis tous les deux ans.

Pour terminer, Monsieur Daniel Schütz, avocat à Genève, nous entretiendra des aspects juridiques de notre thématique, car dans le domaine qui nous occupe, les questions juridiques revêtent une grande importance.